

La réponse est Oui, Voici les points à respecter pour éviter les mauvaises surprises

- vérifier l'adhérence du revêtement existant par un examen visuel et par sondage sonore. - le support doit être sain, solide, stable, sec et parfaitement dépoussiéré.

- utiliser un primaire d'adhérence pour supports non absorbants.

- coller le

[carrelage](#)

avec un mortier-colle amélioré C2.